

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE ET INTERNATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في
الصحافة الوطنية و الدولية

15 et 16/12/2012



Violence à l'égard des femmes

Des réformes institutionnelles s'imposent

La violence à l'égard des femmes s'invite au débat parlementaire. Ainsi, le Groupe du progrès démocratique a organisé, jeudi 13 décembre, une journée d'étude entièrement consacrée à cette problématique. Une occasion pour les participants de dresser un état des lieux et discuter des mesures jugées adéquates pour y faire face. En fait, dans une société encore marquée par la culture patrimoniale, la lutte contre ce phénomène nécessite d'abord d'étendre le débat à l'ensemble des acteurs. Autrement dit, l'approche participative est une condition sine qua non pour avancer, ont souligné la plupart des intervenants. En tout cas, c'est ce qu'estime Rachid Tahiri, députée et membre du BP du PPS, en déclarant à Al Bayane que «l'objectif de son groupe est de faire de la question de la violence à l'égard la femme une priorité dans l'agenda parlementaire et du gouvernement, pour qu'elle soit prise en compte dans l'élaboration de toutes les politiques publiques, car elle relève d'une problématique transversale». D'où la mise en place d'une stratégie dédiée, dont l'objectif est de combattre ce fléau. Il faut souligner que ce combat est perdu d'avance tant qu'une refonte en profondeur du Code pénal n'a pas été initiée. Dans cette optique, la ministre de la Solidarité, de la famille et du développement social, Bassaima Hakkaoui, a indiqué dans son intervention que son département œuvre



actuellement pour l'élaboration d'un texte visant lutter contre la violence à l'égard des femmes. Une telle déclaration lui a valu les critiques des représentants des associations de défense de la femme et ce pour avoir de les impliquer en amont de ce projet. D'ailleurs, lors de cette rencontre, les différents intervenants ont plaidé pour «une meilleure coordination entre les différents acteurs en vue de diminuer l'ampleur de ce phénomène». Un phénomène qui persiste encore en dépit des cam-

pagnes de sensibilisation. Le président du Conseil national des droits de l'Homme, Driss El Yazami, a dénoncé, dans une allocution lue en son nom, «la persistance des pratiques de discrimination sur les plans législatif, institutionnel, malgré les efforts déployés», plaidant pour une politique efficace pour l'éradication de toutes les formes de discrimination. De son côté, Mahjoub El Hiba, délégué interministériel aux droits de l'Homme, a insisté dans son intervention sur «les défis qui restent à

relever pour faciliter une meilleure appropriation des mécanismes internationaux, notamment en matière d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre des recommandations, de formation, de traitement des plaintes...entre autres». De même, Najat Razi, représentante de la coalition «Printemps de la dignité», a appelé à la mise en œuvre «de réformes législatives audacieuses, et ce conformément à l'esprit de la nouvelle Constitution». Notons par ailleurs, et contraire-



ment aux années précédentes, que la campagne de sensibilisation à la lutte contre la violence à l'égard des femmes n'a pas eu lieu cette année. Une telle éclipse a suscité l'indignation des associations de la société civile. «La campagne avait toujours une portée symbolique. En plus, elle nous permet de connaître les chiffres exacts des cas de violence au Maroc», nous confie Rachida Tahiri. Et d'ajouter que «cette année il n'y avait ni conférences, ni chiffres, ni campagne à l'instar de ce qui se passe dans la plupart des pays du monde». Pour elle, toute stratégie en bonne et due forme devrait en premier lieu impliquer la question de la femme dans le chantier de la réforme de la justice, la révision du Code pénal, tout en s'interrogeant sur les motifs qui ont poussé l'État à geler son aide financière aux centres d'écoute dédiée à cette catégorie de femmes violentées et ceux consacrés à l'hébergement de ces victimes. In fine ce débat n'a pas oublié de mentionner les progrès accomplis jusqu'ici en faveur des femmes, couronnés par l'inscription dans la nouvelle Constitution des principes de parité et de lutte contre les discriminations, comme l'a souligné le président du groupe du Progrès démocratique, Rachid Roukbane, qui a noté une amélioration de 17% de la représentativité féminine dans les instances élues (Parlement et collectivités locales).

K. Derfaf



Droits de l'Homme

Table ronde à Rabat sur les engagements interna- tionaux du Maroc

«Les mécanismes onusiens des droits de l'Homme et les engagements internationaux du Maroc» est le thème d'une table ronde organisée à Rabat à l'initiative du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). Initiée en coordination avec la délégation interministérielle aux droits de l'Homme et en présence d'experts, de militants des droits de l'Homme marocains et étrangers et de représentants de la société civile, cette rencontre a été l'occasion pour les différentes parties concernées de débattre de l'interactivité du Royaume avec les mécanismes onusiens en la matière. Les acquis engrangés par le Maroc relatifs au respect de ses engagements internationaux dans le domaine des droits de l'Homme et les défis majeurs qui se posent à la mise en œuvre des recommandations issues de ces mécanismes figurent également parmi les sujets examinés lors de cette table ronde.



الدعوة بالرباط إلى مقاربة تشاركية لإشكالية العنف ضد النساء

وأشار الهيئة، بالمقابل، إلى التحديات المطروحة من أجل تملك هذه الآليات والمتمثلة أساسا في الرصد وتطوير مؤشرات التقييم حول حقوق الإنسان، ومتابعة تنفيذ التوصيات والتقارير المنجزة في هذا المجال، والتكوين والتكوين المستمر، وكيفية إعمال آليات التظلم، والمواكبة الأكاديمية سواء على مستوى التدريس والبحث العلمي، وكذا البعد المحلي وسياسة القرب فضلا عن البعد الخاص بإشاعة قيم وثقافة المساواة.

من جانبه، أبرز رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان إدريس اليزمي، في كلمة تلتها بالنيابة عنه السيدة نعيمة بن واكريم ممثلة المجلس، الجهود المبذولة من أجل كسر الصمت وتحسين المعرفة والرعاية والإرشاد القانوني من أجل إعداد سياسة ناجعة في هذا المجال، مشيرا إلى أنه رغم مختلف المبادرات فإن مظاهر التمييز ما زالت قائمة سواء على الصعيد التشريعي أو في المؤسسات.

وأضاف أنه إدراكا من المجلس للتكلفة الاجتماعية والاقتصادية لظاهرة العنف ضد النساء ومساهمته في الآليات المنصوص عليها في اتفاقيات حقوق الإنسان، فإنه يدعو إلى مراجعة النصوص القانونية التي تركز التمييز ضد النساء واعتماد مبدأ المساواة بين الجنسين.

دعا مشاركون في لقاء دراسي، نظم أول أمس الخميس بالرباط، إلى مقاربة تشاركية بلورة تصور تشريعي شامل لمعالجة جرائم العنف ضد النساء، وخاصة من خلال إحداث تغيير جذري للقانون الجنائي يأخذ بعين الاعتبار المطالب المشروعة للحركة النسائية.

وطالب المشاركون في هذا اللقاء، الذي نظمه فريق التقدم الديمقراطي بمجلس النواب تحت موضوع "مناهضة العنف ضد النساء"، بضرورة إعمال مقاربة تشاركية من أجل التنزيل الديمقراطي والأمتل للمقتضيات الدستورية المتعلقة بالمناصفة وبالمساواة بين الجنسين ومناهضة كل أشكال العنف والتمييز ضد النساء بصفة عامة.

كما أكدوا على أهمية تنظيم العلاقة بين جميع المتدخلين المعنيين بمكافحة العنف ضد النساء وذلك من أجل تقوية الميكانيزمات والآليات لتحقيق الأهداف المرجوة المتعلقة بتقليل نسب العنف المسجلة في هذا المجال.

وأبرز المندوب الوزاري لحقوق الإنسان المحجوب الهيئة، تفاعل المغرب مع الآليات الأممية لمناهضة التمييز ومحاربة العنف ضد النساء وكذا انخراطه في كل الاتفاقيات الدولية المعنية بتعزيز المساواة والنهوض بوضعية المرأة.

COMMISSIONS REGIONALES DES DROITS DE L'HOMME



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

اللجان الجهوية لحقوق الإنسان

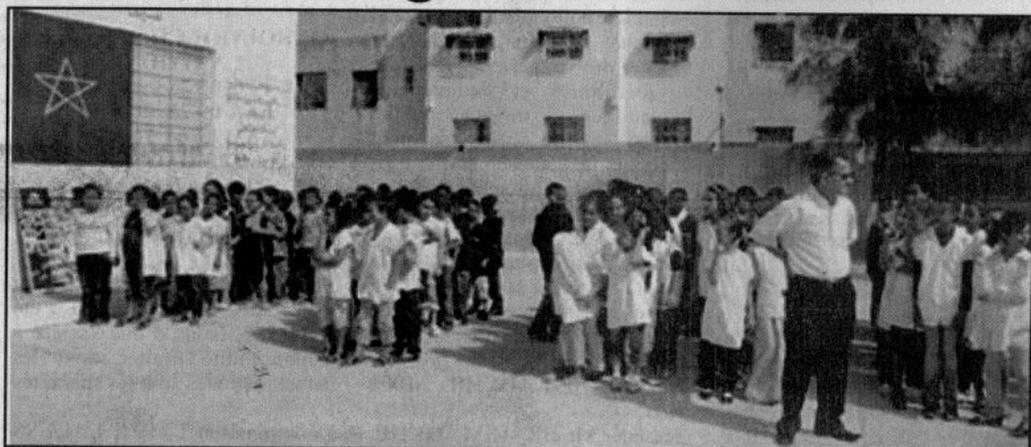


Kénitra

Journée d'étude sur l'éducation aux droits de l'Homme dans la région du Gharb

Une journée d'étude sur le bilan et les perspectives de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme dans les établissements scolaires de la région du Gharb-Chrarda-Beni-Hssen s'est ouverte, jeudi, à Kénitra. Cette journée, initiée par l'académie régionale de l'éducation et de la formation et la Commission régionale Rabat-Kénitra du Conseil national des droits de l'Homme, tend à assurer un suivi et évaluer les efforts consentis dans le domaine de l'éducation aux droits de l'Homme dans la région et réfléchir sur les perspectives d'avenir pour la consolidation des pratiques démocratiques au niveau des méthodes d'enseignement ou des relations pédagogiques horizontales liant les composantes de la vie scolaire, indiquent les organisateurs. Cette rencontre, ajoute-t-on de même source, vise aussi à approfondir la réflexion sur la garantie d'une pratique institutionnelle responsable qui vise, en priorité, à assurer une formation du citoyen à la culture des droits de l'Homme, tels que reconnus universellement dans leurs aspects économique, social et culturel.

A l'ouverture de cette rencontre, le directeur de l'académie, Abdellatif Youssoufi, a indiqué que cette rencontre vient en soutien à la caravane régio-



nale des droits de l'Homme lancée par la commission dans la région, et souligné l'importance de la communication dans la consécration des valeurs des droits de l'Homme. Il a insisté sur la vie scolaire en tant qu'espace d'éducation des générations aux différentes valeurs, dont celles des droits de l'Homme.

M. Youssoufi a rappelé les actions entreprises au niveau de l'académie pour la consécration des droits de l'Homme et des valeurs de la citoyenneté et indiqué que 96 associations agissant dans ce domaine sont actives dans les établissements d'enseignement de la région. De son côté le président de la commission régionale des droit de l'Homme de Rabat-Kénitra, Abdelkader Azraih, a indiqué que les droits de l'Homme sont

entrés, aujourd'hui au Maroc, dans une nouvelle étape, celle de l'implication des acteurs institutionnels pour la promotion de ces droits. Il s'agit, a-t-il expliqué, de consacrer la culture des droits de l'Homme comme comportement-citoyen. M. Azraih a ajouté que la réflexion doit porter sur la manière de coordonner les actions pour aboutir à des modules de l'éducation aux droits de l'Homme avec des programmes qui s'étendent sur toute l'année. Il a estimé que l'expérience de l'académie de l'éducation et de la formation de la région du Gharb dans ce domaine a franchi des étapes qu'il faut faire connaître et développer.

Le projet présenté par la commission régionale pour l'encreage des droits de

l'Homme repose notamment sur une connaissance profonde de la stratégie de l'éducation à la citoyenneté et du rôle que doit y jouer l'éducation aux droits de l'Homme, la formation des enseignants, la détermination des catégories d'âge des élèves concernés dans les différents niveaux scolaires et le soutien d'une programmation hebdomadaire de l'éducation à la citoyenneté dans les établissements scolaires.

Plusieurs exposés ont été faits par la suite par les représentants de plusieurs organisations nationales et internationales agissant dans le domaine des droits de l'Homme et sur les expériences des établissements scolaires dans les trois provinces de la région (Kénitra, Sidi Kacem et Sidi Slimane).



En bref...

Tan-Tan-Guelmim

Les participants à une table ronde organisée mercredi par la commission régionale des droits de l'homme de Tan-Tan-Guelmim, ont appelé à dynamiser les rôles des clubs d'éducation au civisme et aux droits de l'Homme dans les établissements scolaires et à leur permettre d'accéder aux moyens nécessaires pour assumer leurs missions dans le cadre de la consécration des droits précités. Lors de cette table ronde organisée à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme, les participants ont jugé nécessaire d'institutionnaliser l'action au sein de ces clubs, d'élaborer une stratégie d'action adéquate pour renforcer les capacités de savoir des élèves en matière de droits de l'Homme et de consacrer les valeurs précitées en coordination avec la commission régionale des droits de l'Homme.